

Caen, le 06 janvier 2016

Dossier suivi par :

Philippe Lemarchand et Martine Chéron

Attachés de presse Insee de Normandie

Tél : 02.31.15.11.14 ou 02.35.52.49.75

Mél : philippe.lemarchand@insee.fr

Mél : martine.cheron@insee.fr

À la campagne comme à la ville, les Normands ne sont jamais très éloignés des équipements

La moitié des Normands habitent dans des communes rurales à faible densité de population. Cette proportion est plus forte que dans l'ensemble de la province. Les territoires les plus denses sont souvent les mieux dotés en équipements et leurs habitants accèdent plus rapidement aux services courants mais, en Normandie, les disparités territoriales sont faibles. Les espaces ruraux sont bien équipés et les habitants des communes très peu denses ne mettent que cinq minutes supplémentaires pour accéder aux équipements

La Normandie reste une région rurale malgré la présence sur son territoire de trois villes de plus de 100 000 habitants (Le Havre, Rouen et Caen). Avec une densité de 111 hab./km², elle se situe dans une position intermédiaire parmi les 13 nouvelles régions de France métropolitaine. Des différences importantes existent entre les départements normands, la Seine-Maritime étant le territoire le plus dense (200 hab./km²), l'Orne le moins dense (48 hab./km²).

Pour tenir compte d'un certain nombre d'évolutions intervenues au cours du temps, notamment l'intensification des liens entre les villes et les territoires ruraux en matière d'emploi ou d'accès aux services et aux commerces, l'Insee propose aujourd'hui une nouvelle grille communale de densité. Elle distingue quatre catégories de territoires : les communes densément peuplées, les communes de catégorie intermédiaire, les communes peu denses et les communes très peu denses. Les deux premières catégories constituent "les espaces urbains", les deux autres "les espaces ruraux".

En Normandie, 93 % des communes sont peu ou très peu densément peuplées. Elles abritent la moitié de la population régionale, avec des disparités importantes d'un département à l'autre. Mais habiter une commune normande très peu dense ne veut pas dire pour autant habiter une commune isolée. En effet, 75 % d'entre elles se trouvent dans l'aire d'influence d'une ou plusieurs villes.

En Normandie comme partout ailleurs, les temps d'accès aux équipements courants (boulangerie, épicerie, coiffeur, banque...) croissent lorsque la densité de population diminue. Cependant, en moyenne, ils restent courts. Les Normands atteignent ces équipements en moins cinq minutes en voiture et aux heures pleines. Cette moyenne est identique à celle des autres régions de province.

Il demeure quelques disparités parmi les territoires de la région normande. En effet, si 83 % des Normands habitent à moins de sept minutes des équipements de la vie courante, ce temps d'accès moyen passe à huit minutes et demi à la campagne et se réduit à trois minutes en ville. Mais ces cinq minutes d'écart seulement permettent à la Normandie d'être la région de province où les inégalités de temps d'accès entre les communes les moins denses et les communes les plus denses sont les plus faibles. Le maillage fin du territoire par les petites villes et bourgs ruraux, ainsi que l'absence de reliefs montagneux, expliquent cette situation.

Quant aux villes les plus densément peuplées elles sont pénalisées aux heures de pointe par une circulation moins fluide. Parmi les dix communes les plus peuplées de la Normandie, les temps d'accès moyens sont ainsi plus courts à Alençon, Évreux, Saint-Étienne-du-Rouvray et Dieppe qu'à Caen et Rouen, où la densité est pourtant plus forte.

Insee Analyse Normandie N°1

Consultez gratuitement cette étude sur le site internet de l'Insee Normandie

<http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=collections-regionales/normandie/publications.htm>